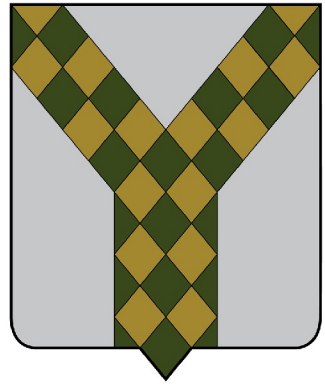




COMMUNE DE FONTES

PLAN LOCAL D'URBANISME

4.2 REGLEMENT GRAPHIQUE

Département de l'Hérault

Echelle : 1/7 500 ème

LEGENDE

Zonage :

Zones urbaines

- Secteur UA : tissu bâti dense du centre village, mixte et à caractère patrimonial
- Secteur UB : tissu bâti en frange du centre village, mixte
- Secteur UC : tissu bâti à caractère pavillonnaire, partiellement mixte
- Secteur UE : secteur dévolu aux équipements
- Secteur UX : secteur d'activités dévolu à la cave coopérative

Zone à urbaniser

- Zone 2AU : zone fermée à urbaniser à vocation résidentielle

Zones agricoles

- Zone A : zone agricole
- Zone Ap : zone agricole protégée où les constructions sont interdites

Zones naturelles

- Zone N : zone naturelle
- Secteur NL : Secteur de Taille et de Capacité Limitée destiné à accueillir des aménagements à caractère touristique
- Secteur Nt : secteur de la zone naturelle à vocation d'hébergement touristique (campings)
- Secteur Nx : secteur de la zone naturelle accueillant une carrière

Atlas des Zones Inondables (AZI) du bassin versant de l'Hérault :

- Lit mineur
- Lit moyen
- Lit majeur

Éléments de prescription surfacique :

- Emplacements réservés
- Espaces Boisés Classés (EBC)
- Éléments protégés au titre de l'article L. 151-19 du code de l'urbanisme pour leur intérêt patrimonial et paysager
- Bande inconstructible de 20 mètres de part et d'autre des cours d'eau (risque inondation).
- Éléments protégés au titre de l'article L. 151-23 du code de l'urbanisme

Éléments de prescription ponctuelle

- Éléments du patrimoine inventorié au titre de l'article L. 151-19 du code de l'urbanisme

Éléments de prescription linéaire

- Éléments du patrimoine inventorié au titre de l'article L. 151-19 du code de l'urbanisme
- Haies et ripisylves inventoriés au titre de l'article L. 151-23 du code de l'urbanisme

Autres indications :

- Secteur soumis à une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP)
- Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitée (STECAL)
- Monument Historique : L'Eglise Saint-Hippolyte et le cimetière
- Périmètre Délimité des Abords (PDA)
- Bâtiments devant faire l'objet d'une actualisation cadastrale

Zoom sur le centre-bourg - Echelle 1/2 500 ème

